

CHAPITRE DERNIER.

QUELQUES CIRCONSTANCES SUR L'ARRIVÉE DES VAISSEaux DU ROY, PORTANS LE REGIMENT DE CARIGNAN-SALIERES.

LE 17. & 19. de Juin 1665. arriverent à Quebec deux vaiffeaux partis de la Rochelle, avec quatre Compagnies du Regiment de Carignan-Salieres: tous les foldats estant débarquez en bonne fanté, il falut [118] passer d'un gros vaiffeau, dans de petits bateaux de planches, faits à deffein pour pouvoir estre traifnez dans les rapides, & les courans d'eau, & estre portez par terre au deffus du Sault de Richelieu, au deffous duquel ces quatre Compagnies ont fait un fort, comme nous avons dit au chapitre quatrième.

Le 30. du mesme mois, parurent de loin deux voiles, qui nous comblèrent de joye, quand nous apprifmes qu'elles portoient Monsieur de Tracy. On ne peut pas exprimer quel fut le contentement de tout le peuple, à son débarquement.

Le feizième de Juillet arriva le navire du Havre, portant des chevaux, dont le Roy a deffein de fournir ce païs. Nos Sauvages, qui n'en avoient jamais veü, les admiroient; s'estonnans, que les Orignaux de France, (car c'est ainfi qu'ils les appellent) [119] soient si traitables, & si foupplés à toutes les volontez de l'homme.

Le 18. & 19. d'Aouft, arriverent à nostre rade, deux